

Identification de l'acheteur public, service à compétence nationale du Ministère de la Culture et de la Communication	Laboratoire de recherche des monuments historiques (L.R.M.H.) 29 rue de Paris - 77420 Champs-sur-Marne
Objet du marché	Travaux de peinture intérieure de deux locaux de l'aile Lafrance
Lieu d'exécution	Appartement n° 3 et anciens locaux du SDAP
Logement n° 3 au 1er étage	Le marché, concerne pour la cuisine: lessivage des murs, grattage, ponçage en 2 passes, fourniture d'un voile de verre, enduit en 2 passes, ponçage et 2 couches de peinture satinée. Dépose de l'ancien revêtement, enlèvement à la déchetterie, grattage, 1 couche de fixateur, ragréage en 2 passes fibrées, ponçage, fourniture et pose d'un revêtement en dalles de PVC dont le colori sera à définir. Dans le couloir, le séjour et les 2 chambres seul le revêtement de sol est à traiter; cette prestation comprend la dépose des anciens revêtements, leurs enlèvement à la déchetterie le grattage, le ponçage en plusieurs passes, le dépoussiérage et la vitrification satinée en 2 couches.
Anciens bureaux du SDAP au rez de chaussée	Pour les 3 pièces, sur les plafonds, les murs, les boiseries (fenêtres, portes et plinthes), les radiateurs et le coin sanitaire: lessivage pour repeindre, grattage des parties abîmées, impression partielle, rebouchage partiel en 2 passes, ponçage et 2 couches de peinture mat. Pour le sol de 2 pièces, dépose du revêtement ainsi que l'enlèvement à la déchetterie; pour le sol des 3 pièces, grattage, ponçage en plusieurs passes, dépoussiérage et mise en vitrification satinée 2 couches.
Type de procédure	Marché en procédure adaptée en application des dispositions définies à l'article 28-1 et l'objet des mesures de publicité imposées par l'article 4-11 du Code des Marchés Publics (C.M.P.)
Exécution du marché	dernier trimestre 2008
Montant prévisionnel	16 000,00€ HT
Durée d'exécution	2 mois
Date limite de réception des offres	22-oct.-08
Conditions d'envois des offres	Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté avec les mentions "Consultation pour les travaux de peinture", "Ne pas ouvrir"
Pièces à produire	Indications précisées dans l'avis d'appel à la concurrence
Critères de jugement des offres	En application de l'article 53 du C.M.P., les critères de jugement des offres porteront par ordre de priorité sur: les capacités techniques du candidat et la valeur technique de l'offre
Renseignements techniques	Monsieur Jean-Marie BOU au L.R.M.H. Tél. 01 60 37 77 85 - Courriel: jean-marie.bou@culture.gouv.fr
Visite des locaux	17 octobre 2008 à 11 heures